Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN 2008/2009 DES GRANDS CARNIVORES DANS LE CANTON

Diminution des victimes du loup et stabilité du lynx

Les attaques du loup ont diminué dans les Alpes grâce à l'intensification des mesures de protection. La présence de neuf bergers et de trois aides accompagnés de 24 chiens de protection a permis de contenir les attaques du loup: ses victimes sont passées de 34 moutons et chèvres en 2008 à 23 en 2009. Par ailleurs, sept lynx ont été dénombrés lors du premier comptage par monitoring mené dans le Jura vaudois. Ce nombre est similaire à celui obtenu lors des suivis télémétriques utilisés auparavant.

Lors de l'été 2009, les deux tiers des quelques 8000 ovins et caprins estivant dans les Alpes vaudoises ont fait l'objet de mesures de prévention des attaques du loup grâce à neuf bergers et trois aides bergers accompagnés de 24 chiens de protection financés par la Confédération. Au total, 23 moutons ou chèvres ont été victimes du loup en 2009 dont 8 dans des troupeaux non protégés. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de 2008 (34 moutons et chèvres tués), prouvant l'efficacité des mesures de protection.

Le dédommagement des animaux de rente tués par le loup a été payé par la Conservation de la faune du canton et l'Office Fédéral de l'Environnement.

Dans le Jura vaudois, sept lynx ont été dénombrés au cours de l'hiver 2008/2009, sur une surface de 728 km2. Cette densité est parfaitement compatible avec le maintien de l'élevage des animaux de rente et celui d'une exploitation raisonnée des populations de chamois et de chevreuil par les chasseurs.

Ce comptage a été réalisé par une campagne de monitoring au moyen de pièges photographiques. C'est la première fois qu'il est appliqué dans le Jura vaudois. Il confirme le nombre de lynx estimé précédemment par suivis télémétriques. Réalisé par le canton, les chasseurs et le programme de suivi des grands carnivores en Suisse, KORA, ce comptage par monitoring devrait avoir lieu tous les 3 ans.

Dans les Alpes et Préalpes vaudoises, huit lynx avaient été dénombrés au cours de l'hiver 2007/2008. Ce recensement ayant lieu chaque deux ans seulement, le prochain

se déroulera durant l'hiver 2009/2010.

La politique cantonale de surveillance et de régulation des grands carnivores porte ainsi ses fruits, que ce soit par les mesures de prévention contre le loup ou par les trois déplacements de lynx réalisés en 2007 et 2008.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 janvier 2010

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 00 Sébastien Sachot, conservateur de la faune et président du groupe "grands carnivores", 021 557 86 30, 079 237 42 52 (dès 14h30)